Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Seine - Eure

Evreux, le 02 septembre 2016

Objet : Projet de restauration écologique de la rivière Eure entre la Seine et Louviers.
Ouverture expérimentale du barrage de Martot

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique de la rivière Eure, l'Etat, propriétaire, représenté par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) située à Evreux, a organisé le 14 juin dernier une réunion publique d'information aux riverains du cours d'eau, en présence des maires de Martot et Criquebeuf, MM. Charlier et Delamare.

A cette occasion, les lignes principales du projet vous ont été présentées et notamment, à la demande des maraîchers, la phase d'expérimentation d'ouverture de la vanne centrale du barrage de Martot, prévue le mercredi 14 septembre prochain. Celle-ci aura pour objectif de constater en grandeur réelle les conséquences de l'abaissement des lignes d'eau sur les puits des maraichers locaux. Cette manœuvre sera effectuée par le service rivières et milieux naturels de l'Agglomération Seine-Eure sous le contrôle des services de l'Etat.

Cette expérimentation sera également l'occasion pour vous de contribuer à l'observation du cours d'eau et des berges.

Des registres destinés à recueillir vos témoignages, photographies et observations durant cette phase sont mis à disposition dans les mairies de Criquebeuf-sur-Seine, Martot, Pont de l'Arche et Les Damps. Il vous sera également possible de les transmettre à la DDTM 27 via l'adresse mail suivante : eureaval@orange.fr

Vous pouvez, si vous le souhaitez, contribuer à l'observation en précisant dans le registre ou en envoyant à l'adresse mail citée ci-dessus :

- votre adresse précise
- la date et l'heure de vos observations,
- la météo du jour (température, pluviosité, ensoleillement...)
- l'état des berges découvertes lorsque le niveau d'eau sera abaissé : pentes douces, abruptes, dégradées, présence de nuisible....s
- les espèces animales éventuellement observées,
- le niveau de l'eau au moment de l'observation (hauteur estimée par rapport au haut de la berge)
- Photos avec l'indication de la date de l'heure et de la localisation agrémentées de commentaires si nécessaire.

La précision de vos observations pourra contribuer à l'enrichissement des études nécessaires à la réalisation du projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sylvain THULEAU
Chef du Service Eau Biodiversité et Forêts

Bernard LEROY
Président de l'Agglomération Seine-Eure

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

Par délégation
Le Directeur Général
Philippe LE GAL